



Jeux paralympiques : rendre le sport plus accessible aux personnes malentendantes

Alors que 10% de la population est concernée par les surdités, des associations, des élus et des sportifs exhortent fédérations et clubs à s'équiper et à se former pour une meilleure inclusion des enfants sourds et malentendants.

Le sport est un puissant vecteur de sociabilisation, offrant de nombreux bienfaits physiques et mentaux tout en favorisant l'intégration sociale. Alors que les Jeux olympiques et paralympiques mettent en lumière l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap, il est urgent de repenser notre approche pour intégrer pleinement les personnes sourdes, malentendantes ou sourdaveugles dans le monde du sport amateur, qu'elles se reconnaissent, ou pas, en situation de handicap.

Trop de barrières dans la communication

L'inclusivité dans le sport est un principe essentiel qui doit être promu à tous les niveaux, des clubs amateurs aux compétitions internationales. Pourtant, une grande disparité persiste : trop souvent, les personnes sourdes ou malentendantes se heurtent à des barrières considérables. Elles rencontrent des difficultés pour accéder aux informations importantes, comme les consignes de jeu et les stratégies d'équipe, en raison de la

prédominance des signaux sonores et des instructions verbales. Dans les sports collectifs, où la communication rapide et efficace est cruciale, ces obstacles peuvent les empêcher de participer pleinement et de profiter des mêmes opportunités que les personnes entendant. De plus, les clubs sportifs ne sont pas toujours équipés ni formés pour accueillir ces personnes de manière adéquate, ce qui renforce leur sentiment d'exclusion et limite leur engagement sportif.

Des performances remarquables

Les personnes sourdes ou malentendantes ont pourtant prouvé qu'elles sont autrement capables en développant des stratégies de communication singulières. De nombreux athlètes malentendants concourent avec succès aux Jeux olympiques réguliers, montrant que leur handicap ne les empêche pas de réaliser des performances remarquables. Cependant, dans les clubs amateurs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer une véritable inclusion à tous les âges de la vie, enfants, adultes et seniors.

Pour cela, il est urgent de former les fédérations et les clubs à l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes, quel que soit leur type de surdité. Quelques aménagements peuvent transformer leur expérience sportive : répertorier les aides techniques disponibles, former les entraîneurs à la communication avec les personnes sourdes et utiliser des dispositifs adaptés. Ces mesures simples mais efficaces peuvent grandement améliorer l'accessibilité des activités

sportives.

Les fédérations et les clubs doivent également intensifier leurs efforts de communication dans les territoires, surtout en France, pour promouvoir l'accueil des jeunes sourds ou malentendants dans les clubs. Chaque enfant ou adolescent sourd a le droit de pratiquer le sport de son choix, et il est de notre devoir moral, éthique de leur offrir les moyens nécessaires pour le faire.

Des solutions existent déjà pour rendre le sport accessible à d'autres types de handicaps. Il est temps de mettre en place des dispositifs similaires pour les personnes sourdes ou malentendantes. En France, le nombre de personnes concernées par les surdités, soit 10 % de la population, justifie pleinement l'élaboration de mesures spécifiques pour ce public. Le programme Club inclusif et l'outil Trouve ton parasport portés par la Comité paralympique et sportif français (CPSF) sont des initiatives allant dans la bonne direction, mais nous pouvons aller encore plus loin.

Changer les mentalités pour une intégration

L'investissement des fédérations sportives et des clubs est primordial : une campagne de communication et de sensibilisation sur l'inclusion des personnes sourdes dans le sport est nécessaire pour changer les mentalités et encourager une véritable intégration. Les dispositifs adaptés existent déjà ; ils doivent être déployés largement pour qu'ils profitent à tous. L'inclusion des personnes sourdes et malentendantes dans le sport est non seulement une question de justice,



mais aussi de reconnaissance de leurs talents et de leur potentiel. En tant que société, nous avons la responsabilité de garantir que chacun ait accès aux mêmes opportunités, quelle que soit sa différence. ◀

L'inclusion des personnes sourdes et malentendantes dans le sport est une question de justice et de reconnaissance de leurs talents et de leur potentiel.

Par

LA FONDATION POUR L'AUDITION et **UNANIMES**

La Fondation pour l'audition est depuis 2015 reconnue d'utilité publique et œuvre au quotidien pour faire avancer la cause de la santé auditive (fondationpourl'audition.org)

Unanimes est une association de représentation des personnes sourdes, malentendantes et sourdaveugles et de leurs familles (unanimes.fr)

Les premiers signataires, députés, associations, professionnels et personnalités

qui soutiennent la tribune : **Philippe Fait** député du Pas-de-Calais **Pierre Rabadan** adjoint à la maire de Paris, chargé du sport, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine **François Gernigon** député du Maine-et-Loire **Sandrine Chaix** vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap, région Auvergne-Rhône-Alpes **Manon Haab** sportive haut niveau à la Fédération française handisport **Pauline Leynier** porteuse de la flamme olympique....

Liste complète sur Libération.fr